



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau
(Texte adopté avec un amendement)

Procès-verbal de la séance du 7 juin 2017

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 3316-20170608

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 7 JUIN 2017.....	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
AUDITIONS	4
ÉTUDE DÉTAILLÉE	4
REMARQUES FINALES	5

ANNEXES

- I. Amendements adoptés
- II. Liste des documents déposés

Séance du mardi 7 juin 2017

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 227,
Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de
Gatineau (Ordre de l'Assemblée le 11 mai 2017)

Membres présents :

- M. Auger (Champlain), président
- M. Bergeron (Verchères), porte-parole de l'opposition officielle responsable de la
région de l'Outaouais, en remplacement de M. Gaudreault (Jonquière)
- M. Carrière (Chapleau), député présentant le projet de loi
- M. Coiteux (Nelligan), ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du
territoire
- M. Habel (Sainte-Rose) en remplacement de M. Rousselle (Vimont)
- M. Hardy (Saint-François)
- M. Laframboise (Blainville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière
d'affaires municipales et d'occupation du territoire
- M. Morin (Côte-du-Sud)
- M. Ouellet (René-Lévesque), porte-parole de l'opposition officielle en matière
d'affaires municipales

Autres députés présents :

- M^{me} Gaudreault (Hull)
- M. Iracà (Papineau)

Témoins :

Ville de Gatineau :

- M. Maxime Pedneaud-Jobin, maire
 - M^{me} Marie-Hélène Lajoie, directrice générale
 - M. André Barbeau, directeur et trésorier du Service des finances
 - M. Alain Sanscartier, président du conseil d'administration de Vision Multisports
Outaouais
- M. Denis Tassé, conseiller municipal du district de Touraine

M^{me} Denise Laferrière, conseillère municipale du district de Hull-Wright

M^{me} Louise Boudrias, conseillère municipale du district du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond

M^{me} Sylvie Goneau, conseillère municipale du district de Bellevue

Corporation des entrepreneurs généraux du Québec :

M. Pierre Boisvert, vice-président du conseil d'administration

M^e Jean-Patrick Dallaire, Comité Affaires juridiques

Ligue de hockey junior majeur du Québec :

M. Gilles Courteau, commissaire

M^{me} Nancy Neamtan, experte conseillère en économie sociale

Confédération des syndicats nationaux :

M. Denis Marcoux, président de la Fédération des employé-es des services publics

M. Richard Fortin, coordonnateur à la Fédération des employé-es des services publics

M. Denis Savard, président du syndicat des cols bleus de la ville de Gatineau

M. André Lajoie, secrétaire du syndicat des cols bleus de la ville de Gatineau

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 30, M. Auger (Champlain) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Carrière (Chapleau), M. Coiteux (Nelligan), M. Ouellet (René-Lévesque) et M. Laframboise (Blainville) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend la Ville de Gatineau.

À 19 h 47, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M. Tassé.

La Commission entend M^{me} Laferrière.

La Commission entend M^{me} Boudrias.

La Commission entend M^{me} Goneau.

À 20 h 30, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec.

La Commission entend la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

La Commission entend M^{me} Neamtan.

À 21 h 03, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Confédération des syndicats nationaux.

M. le président dépose les documents cotés CAT-168 à CAT-173 (annexe II)

À 21 h 16, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 2.1 : M. Coiteux (Nelligan) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté et l'article 2.1 est donc adopté.

Article 3 : L'article 3 est adopté.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Sur motion de M. Auger (Champlain), la Commission recommande la renumérotation du projet de loi amendé.

M. Auger (Champlain) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M. Laframboise (Blainville), M. Ouellet (René-Lévesque) et M. Carrière (Chapleau) font des remarques finales.

À 21 h 46, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Pierre Michel Auger

PLT/jd

Québec, le 7 juin 2017

ANNEXE I

Amendements adoptés

Am 1
Art. 201

AMENDEMENT

PROJET DE LOI N° 227

LOI CONCERNANT LE PROJET D'ARÉNA ET DE GLACES COMMUNAUTAIRES DE LA VILLE DE GATINEAU

ARTICLE 2.1

Insérer, après l'article 2, le suivant :

2.1. L'article 29.3 de la Loi sur les cités et villes ne s'applique pas à un contrat conclu en vertu de l'article 1. La résolution autorisant la Ville de Gatineau à conclure le contrat relatif à la construction de l'aréna doit néanmoins, sous peine de nullité, être soumise à l'approbation des personnes habiles à voter selon la procédure prévue par la Loi sur les cités et villes pour les règlements d'emprunt, sous réserve des adaptations suivantes :

1° un scrutin référendaire devra être tenu seulement si, à la fin de la période d'accessibilité au registre, le nombre de demandes atteint le nombre obtenu par l'addition du nombre 13 et de celui qui équivaut à 10 % des personnes habiles à voter en excédent des 25 premières;

2° advenant un scrutin référendaire, la résolution sera approuvée si le nombre de votes affirmatifs est plus grand que le nombre de votes négatifs et que le nombre de votes exprimés correspond au moins à 10 % des personnes habiles à voter du territoire de la municipalité.

Appré
ART.

ANNEXE II

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Ville de Gatineau. [Mémoire concernant le projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau]. Non daté. 7 p. Déposé le 7 juin 2017. CAT-168
- Laferrière, Denise. [Allocution de M^{me} Denise Laferrière, conseillère municipale du district de Hull-Wright, prononcée dans le cadre des auditions portant sur le projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau]. Non daté. 2 f. Déposé le 7 juin 2017. CAT-169
- Corporation des entrepreneurs généraux du Québec. [Mémoire concernant le projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau]. 7 juin 2017. 8 p. Déposé le 7 juin 2017. CAT-170
- Confédération des syndicats nationaux. [Mémoire concernant le projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau]. 7 juin 2017. Non paginé. Déposé le 7 juin 2017. CAT-171
- Association de la construction du Québec – Région de l'Outaouais, de l'Abitibi et du Nord-Ouest du Québec. [Mémoire concernant le projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau]. 6 juin 2017. 6 p. Déposé le 7 juin 2017. CAT-172
- Coignaud, René. [Mémoire concernant le projet de loi d'intérêt privé n° 227, Loi concernant le projet d'aréna et de glaces communautaires de la Ville de Gatineau]. 21 mai 2017. 3 p. Déposé le 7 juin 2017. CAT-173